

FORMATION DE TECHNICIEN SUPERIEUR ET D'INGENIEUR EN GENIE CIVIL

Cours du Jour (Licence) et cours du soir (Licence 3 et Master)

DIPLÔMES DELIVRES

 A l'issue de la 2^e Année : **Diplôme de Technicien Supérieur et BTS d'Etat**

 A l'issue de la 3^e Année : **Licence Professionnelle Génie Civil**

 A l'issue de la 5^e Année : **Master d'ingénierie Génie Civil**
Nota : *Le BTS est un diplôme d'Etat délivré par le Ministère en charge de la Formation Professionnelle

*Les diplômes de Licence et de Master sont signés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

FORMATION : la présence aux cours est contrôlée et obligatoire

Régime externat – Cours du jour (Licence 1,2,3) et cours du soir (Licence 3, Master) - Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, visites de chantier, stages en entreprise et projet par année de formation.

CANDIDATURE

Inscription à partir du 1^{er} août 2024. Documents à fournir :

- 4 photos - un CV - la photocopie légalisée du relevé de notes du bac et l'attestation du bac
- Les photocopies des notes et l'attestation légalisée du dernier diplôme obtenu
- la photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- Formulaire et engagement à remplir sur place

Tél : 33 824 02 18
77 332 87 16
77 529 66 19

FOURNITURES ET TENUE (NON INCLUSES DANS LE COÛT DE LA FORMATION)

Pendant toute la durée de la formation, les étudiants doivent posséder en classe le matériel suivant :

FOURNITURES	TENUE
• un matériel de dessin de base (offert en L1)	• le polo disponible à 5000F les 2 polos
• une calculatrice SHARP et une clé USB	• la chemise disponible à 5000F l'unité
• un ordinateur pour les classes de L3, M1 et M2	• le gilet et le casque (5000F) obligatoire en Licence 1 et 2

COÛT DE LA FORMATION - ANNEE ACADEMIQUE 2024 - 2025

Coût annuel pour les classes de Licence 1, 2 et 3 :	875 000^F
Coût annuel pour les classes de Master 1 et 2 :	935 000^F

INSCRIPTION :

	Droit d'inscription	Octobre	Acompte Juin	Assurances + Carte d'étudiant	Total à payer à l'inscription
LICENCE 1, 2 et 3	60 000	90 000	20 000	5000	175 000
MASTER 1 et 2	75 000	95 000	25 000	5000	200 000

***N.B :** les frais d'assurance couvrent la Responsabilité Civile Scolaire et le Risque Individuel Accident pour les stages et les chantiers dans le cadre académique*

MENSUALITES : (de novembre à mai inclus – la mensualité de juin est étalée sur les autres paiements)

	Mensualité	Acompte Juin	Total à payer par mois
LICENCE 1, 2 et 3	90 000	10 000	100 000
MASTER 1 et 2	95 000	10 000	105 000

N.B. : Les versements mensuels s'effectuent avant le 10 de chaque mois.

Dispositions spéciales

 1^o) Cette fiche est réservée aux garçons.

 2^o) En cas de versement intégral à l'inscription, réduction d'un mois, soit :

 2.1) En Licence 1, 2 et 3 : **785 000 F** au lieu de 875 000 F

 2.2) En Master 1 et 2 : **840 000 F** au lieu de 935 000 F

AVERTISSEMENT

Travail et discipline sont indispensables pour acquérir une formation solide. Ils seront exigés durant toute votre formation.

 Si vous estimez qu'il suffit de payer pour obtenir un diplôme sans travailler nous vous recommandons de ne pas vous inscrire à **BATISUP**, car nous ne pourrions pas vous garder.

N.B : La rentrée est fixée est comme suit : **1^oAnnée (Jour) :**
Jeudi 10 octobre 2024
2^o et 3^oAnnée (Jour) :
Vendredi 11 octobre 2024
3^o, 4^o et 5^oAnnée (Soir) :
Samedi 12 octobre 2024